Informations de base	
2001/2616(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC **Subject** 6.20.01 Accords et relations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
25/10/2001	Décision du Parlement	T5-0573/2001	Résumé
25/10/2001	Fin de la procédure au Parlement		
09/05/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2001/2616(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B5-0691/2001	24/10/2001	
Proposition de résolution		B5-0692/2001	24/10/2001	
Proposition de résolution		B5-0693/2001	24/10/2001	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T5-0573/2001 JO C 112 09.05.2002, p. 0207-0321 E	25/10/2001	Résumé

Résolution sur la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC

2001/2616(RSP) - 25/10/2001 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement a adopté une résolution commune des groupes PPE/DE, PSE et ELDR sur la 4ème conférence ministérielle OMC et ce, après un long débat approfondi en plénière. Le Parlement soutient un nouveau tour de négociations commerciales multilatérales, avec un large agenda, afin de dynamiser la croissance économique durable, resserrer, développer et réformer les règles de base du système commercial et assurer une distribution équitable de ses bénéfices. Les inquiétudes exprimées tant par le citoyen de l'Union européenne que partout ailleurs sur le rôle de l'OMC, concernent

essentiellement trois questions : l'impartialité du système mondial commercial, le besoin d'une réforme institutionnelle et le danger que le rôle croissant de l'OMC amoindrisse les politiques publiques dans d'autres secteurs. Par conséquent, le Parlement estime que la 4ème conférence ministérielle de l'OMC devrait fixer un agenda négocié répondant aux questions énumérées ci-dessus de façon adéquate. L'autre priorité immédiate concerne les pays en voie de développement et leur insertion au sein du système commercial mondial. Le Parlement demande aussi : - une réduction substantielle, par tous les pays industriels, des barrières aux exportations agricoles de la part des pays en voie de développement ; - une assemblée parlementaire consultative de l'OMC ; - la mise en valeur de la protection environnementale à travers son inclusion dans tous les accords OMC ; - l'inclusion d'une politique de concurrence dans l'agenda des négociations ; - la création d'un cadre de travail légal multilatéral pour l'investissement direct étranger.